

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du Multi-accueil « Graine d'éveil »

SECTION I: Pouvoir adjudcateur

I.1) Nom et adresses

Communauté de communes Vexin Val de Seine Correspondant : 12 rue des Frères Montgolfier 95420 Magny en Vexin

Téléphone : 01.86.35.00.36

courriel : <u>secretariat@vexinvaldeseine.fr</u> Adresse générale de l'autorité délégante :

http://vexinvaldeseine.fr/

Adresse interne du profil acheteur : http://vexinvaldeseine.fr/ Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Communauté de communes Vexin Val de Seine Correspondant : 12 rue des Frères Montgolfier, 95420 Magny en Vexin

Téléphone: 01.86.35.00.36

courriel: secretariat@vexinvaldeseine.fr

I.2) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s) Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.3) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.4) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Concession de service public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du Multi-accueil « Graine d'éveil » à Vétheuil (95).

II.1.2) Code CPV principal: 853 12 110-3 – descripteur supplémentaire: /

II.1.3) Type de marché : service

II.1.4) Description succincte: Gestion, exploitation d'un Multiaccueil de la Communauté de communes de Vexin Val de Seine à Vétheuil (95).

II.1.5) Valeurs totale estimée : /

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé: Concession de service public par voie d'affermage pour la gestion et d'un Multi-accueil de la Communauté de communes de Vexin Val de Seine à Vétheuil (95) en application des articles L 1411-1 et suivants du CGCT

II.2.2) Code CPV principal: 853 12 110-3— descripteur supplémentaire:/

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF 108

Lieu principal d'exécution : Vétheuil 95510

II.2.4) Description des prestations Gestion, exploitation d'un multi-accueil – Renouvellement du contrat

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères seront énoncés uniquement dans les documents de consultation

II.2.6) Valeurs totale estimée : / II.2.7) Durée de la concession

En mois: 60 mois

Début : 2 novembre 2020 – fin : 1 novembre 2025

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires: La consultation a été passée en application du Code de la Commande publique, des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, des articles R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

<u>SECTION III :</u> Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.4) Aptitude à assurer la continuité du service public et

l'égalité de traitement des usagers
La liste des documents à transmettre à l'appui de la candidature

ainsi que les critères de sélection des candidatures et des offres sont mentionnés dans les documents de la consultation III.1.5) Informations sur les concessions réservées : /

III.1.5) IIIIOIIIIatioiis sui tes concessions lesc

III.2) Conditions liées à la concession III.2.1) Information relative à la profession

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : /

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : /

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession : /

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : Procédure

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) Renseignement d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures :

mercredi 13 novembre à 11h

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

<u>SECTION VI:</u> Renseignements complémentaires: modalités de transmission des candidatures précisées dans les documents de consultation

VI.1) Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : /

VI.2) Informations sur les échanges électroniques : /

VI.3) Informations complémentaires :

Courriel: Secretariat@Vexinvaldeseine.Fr

VI.4) Procédures de recours

Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2-4 Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy Pontoise Cedex - Téléphone : 01.30.17.34.00 - télécopie : 01.30.17.34.59 - Greffe du tribunal – Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation : /

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais de recours :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision.

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de Tribunal administratif de Cergy Pontoise – 2-4 Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy Pontoise Cedex - Téléphone : 01.30.17.34.00 - télécopie : 01.30.17.34.59 - Greffe du tribunal – Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 30 septembre 2019